

« Mon cher protecteur,

Nous partons demain pour une expédition dans la Kabylie. J'espère y mourir de la mort du soldat, car la vie est devenue pour moi un fardeau.

J'avais deux amis au régiment : mon sous-lieutenant et un pauvre camarade appelé Rossignol. Mon sous-lieutenant est mort de ses blessures après une agonie de soixante-deux jours. Mon pauvre et bon Rossignol a été fusillé il y a trois semaines sur la place du Gouvernement, à Alger.

Si je n'avais encore deux mois à attendre pour avoir fini mon congé, si j'étais libre, peut-être en pensant à vous, à la bonne madame Legrain, à notre pauvre pays de Sologne, aurais-je la force de vivre.

Mais cette terre d'Afrique où j'ai versé mon sang m'est devenue odieuse, et je crois qu'elle sera mon tombeau :

Je vous ai écrit ma courte captivité parmi les Arabes, le jour de mon retour au camp.

Je vous ai fait l'aveu de ce sentiment bizarre, inexplicable que j'avais éprouvé en voyant cette femme que, sans doute, je ne reverrai jamais.

Eh bien, malgré ma douleur, ce sentiment étrange vit encore au fond de mon cœur.

J'aime sans espoir la femme Maure, et c'est peut-être aussi pour cela que je veux mourir.

Pardonnez-moi donc et dites à madame Legrain, si jamais vous apprenez que je me suis fait tuer bravement à la tête de mon peloton, qu'elle sera bien bonne de ne pas m'oublier dans ses prières, la sainte femme qu'elle est.

Adieu encore !

Votre fils d'adoption.

NICOLAS. »

Le lendemain le jeune brigadier partait pour la première expédition de la Kabylie et il ne reçut pas cette réponse simple et laconique du vieux brigadier :

« Mon cher enfant,

Un soldat doit affronter la mort et ne jamais le chercher. Mourir pour son pays est un devoir, aller au-devant de la mort pour s'arracher à des douleurs personnelles est un crime. »

XIX

JEAN LAPIN ET LE FORCAT

Il y a vingt ans, le voyageur qui s'endormait le soir, en sortant d'Auxerre, sur la grand'routte de Paris à Lyon, s'éveillait aux premiers rayons du soleil de l'autre côté de la petite ville d'Avallon, au pied d'une côte si roide que le conducteur ne manquait pas d'ouvrir la portière de chaque compartiment en disant :

— Messieurs les voyageurs seraient bien aimables de monter la côte à pied :

D'ordinaire on ne se faisait pas prier.

Il fallait une heure pour arriver au sommet de la montagne. Mais, arrivé là, le voyageur s'arrêtait surpris et comme dominé par la sauvage splendeur du paysage qu'il avait sous les yeux.

Derrière lui, Avallon, vieille ville fortifiée, nid d'aigle arrondi sur un rocher, au bas duquel un torrent clapote sur des cailloux bleus.

A droite et à gauche de grands bois.

Devant lui les premières collines, les vallons solitaires et les ruines féodales du pays morvandiau.

Le Morvan, ancienne province française, a été morcelé en quatre départements. L'Yonne, la Côte-d'Or, Saône-et-Loire et la Nièvre en ont pris chacune un lambeau.

Mais en dépit des officiers d'état-major et de la carte de France, le Morvan est resté un, indivisible, et qu'il soit Bourgogne ou Nivernais, il est le Morvan. C'est l'Ecosse du centre de la France ; il a ses montagnards, ses paysages abrupts, son sol couvert de forêts à demi vierges, et ses habitants aux mœurs primitives et presque sauvages.

Les grands bois du Morvan sont impénétrables ; les repris de justice y trouvaient un abri. Quand un homme de la haute ou de la basse Bourgogne a commis quelque méfait, il se réfugie en Morvan.

A part la passion du braconnage, le Morvandiau est honnête ; mais il avait alors si grande horreur des gendarmes, qu'il donnait l'hospitalité à quiconque était poursuivi par eux.

La nuit, des hommes à figure sinistre venaient rôder autour des fermes et faisaient entendre un coup de sifflet particulier.

Au bruit, les portes s'ouvraient et on venait au-devant d'eux. On leur donnait du pain, une bouteille de vin, un morceau de lard, quelquefois de la poudre et du plomb.

Les uns étaient des déserteurs, d'autres des soldats réfractaires, d'autres des braconniers qui cherchaient à se soustraire à un emprisonnement. Par-ci, par-là, il se trouvait un voleur, voir même un assassin venu de loin. Mais le paysan Morvandiau avait pitié de quiconque avait des démêlés avec la gendarmerie.

Or, un soir de l'année 1845, en novembre, et le lendemain du jour des Morts, la terre était couverte d'un linceul blanc. L'hiver s'annonçait précocement et rigoureux, des bandes de grues avaient, tout le jour, traversé l'espace, rangées en triangle et faisant entendre leurs cris plaintifs.

Un homme cheminaient à la lisière d'un bois au fond du plus sauvage vallon de la contrée.

Il marchait avec précaution, cherchant de préférence les endroits où la terre, protégée par le feuillage des arbres, n'était pas recouverte de neige, cherchant ainsi à faire disparaître le plus possible la trace de ses pas.

Il était vêtu d'une blouse déchirée, coiffé d'une casquette sans visière et chaussé de mauvais sabots, dans lesquels il avait ses pieds nus. Un fusil et un carnier derrière lui, un chien de mauvaise mine, affreux produit d'une lice et d'un chien de vacher, disaient sa profession.

C'était un braconnier doublé d'une condamnation et qui ne sortait plus que la nuit.

La vallée qu'il suivait allait se rétrécissant et paraissait fermée par des roches de granit rougeâtre qui semblaient en faire un cul de sac. Au-dessus des roches croissaient quelque châtaigniers rabougris.

Le châtaignier est une essence d'arbre commune au Morvan.

Quand il fut au pied des rochers, le nocturne voyageur s'arrêta. Il n'était pas tout à fait nuit, il n'était déjà plus jour. Le ciel était gris et bas, le froid vif.

L'homme au chien s'arrêta donc, frappé par des empreintes qu'aux dernière lueurs du crépuscule il venait d'apercevoir sur la neige. Ces empreintes étaient celle d'un pied d'homme assurément mal chaussé, car, tandis que le talon s'enfonçait nettement, la semelle semblait avoir une solution de continuité et laissait passer un orteil qui marquait profondément sur la neige. C'était le pied gauche.